

Aigremont / Chambourcy : l'Agglo aménage une liaison cyclable



Voie verte depuis Aigremont



Voie verte depuis Chambourcy

L'Agglo réalisera cet été un aménagement d'1,3 km permettant d'assurer une continuité cyclable entre Aigremont et Chambourcy.

Au quotidien et pour les loisirs

Cette liaison cyclable sécurisée, en desservant le collège, la gare routière et le centre commercial, permettra de désenclaver Aigremont.

Elle facilitera également aux habitants de Chambourcy l'accès à la forêt des Tailles d'Herbelay.

Le projet consiste en :

Coté Aigremont

- Aménagement de la rue de Feucherolles en chaudiou : chaussée à voie centrale banalisée (lire ci-après),
- Création d'une voie verte sur le chemin de la Marnière,
- Sécurisation de l'intersection de la rue de Feucherolles avec la Grande Rue et la rue de la Rangée.

Coté Chambourcy

- Aménagement du chemin de la Marnière en voirie partagée,
- Création d'une piste cyclable à double sens sur la rue du Mur du Parc.

Coût du projet

Le montant des travaux est estimé à

1 700 000 € TTC, financés par :

- CASGBS : 50 %
- Région Île-de-France (Plan Vélo Régional) : 20 %
- État : 15 %
- Département des Yvelines : 15 %

Calendrier prévisionnel

Début des travaux : été 2024

Durée prévisionnelle des travaux : 8 mois



Voie verte, partagée, chaucidou... quezako ?

Voie verte

À la différence d'une piste cyclable qui est réservée uniquement aux cyclistes, une voie verte est un aménagement réservé à tout déplacement non motorisé : vélos, piétons, rollers. Elle est adaptée aux déplacements d'ordre touristique, de loisirs ou du quotidien.

Voie partagée

Il s'agit d'une voie publique qui permet la cohabitation de l'ensemble des modes de déplacement : piétons, cyclistes, automobilistes... Ce type d'aménagement vise à assurer la sécurité des usagers et le partage de l'espace public en bonne intelligence.

Chaucidou, mode d'emploi

La Chaussée à Voie Centrale Banalisée (CVCB) ou Chaucidou, fait partie des nouveaux aménagements qui encouragent la pratique du vélo. Adaptée aux chaussées à faible circulation, elle permet une meilleure sensation de sécurité pour les cyclistes.

Pour que ces chaucidous remplissent leur objectif, il est important que les usagers soient informés des règles qui s'appliquent sur ces chaussées encore peu connues. Cela concerne en particulier les automobilistes, à qui s'appliquent les principaux changements.

C'est dans ce but que l'Agglo a réalisé une vidéo explicative, claire et concise, afin que chaque usager puisse comprendre les règles et situations des chaucidous.



Cette vidéo peut être visionnée sur notre chaîne :

<https://www.saintgermainbouclesdeseine.fr/album/mobilites/>